
Adresse aux républicains dédiée à la Montagne, composée par le citoyen Bellet, lors de la séance du 9 nivôse an II (29 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse aux républicains dédiée à la Montagne, composée par le citoyen Bellet, lors de la séance du 9 nivôse an II (29 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 450-451;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37710_t1_0450_0000_16;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

rédigé le présent procès-verbal et avons signé. La cérémonie ayant duré depuis dix heures du matin à trois heures de relevée.

Extrait conforme :

FOURNIER, secrétaire-greffier.

Le vérificateur général des assignats annonce qu'il fera brûler aujourd'hui 14 millions de livres en assignats, lesquels joints aux 986 déjà brûlés, feront celle d'un milliard.

Insertion au « Bulletin », renvoi au comité des finances (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Le vérificateur général des assignats présente la Convention nationale qu'il sera brûlé aujourd'hui la somme de 14 millions de livres en assignats, lesquels joints aux 986 déjà brûlés, feront celle d'un milliard, le tout provenant de la vente des domaines nationaux; et qu'il reste en caisse 30 millions, dont 4 provenant aussi de la vente des domaines nationaux et 26 des changes.

Lettre du représentant du peuple Guimberteau, qui annonce qu'il a déjà fait partir en poste 2,761 paires de souliers, données par les communes de Tours, Blois, Amboise.

Insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre de Guimberteau (4).

Jean Guimberteau, représentant du peuple dans la 15^e division, à la Convention nationale.

« Tours, le 6 nivôse, l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« J'ai reçu cette nuit les détails d'une double victoire complète remportée par nos armées sur les brigands de la rive droite de la Loire qui, pour cette fois, sont anéantis sans retour, et de la déroute de l'armée du scélérat Charette, sur la rive gauche. Tout nous présage qu'enfin ces malheureuses contrées touchent au moment d'être purgées tout à fait du dernier des monstres qui les infectaient.

« La nouvelle de la prise de Toulon est aussi arrivée ce matin. L'enthousiasme est dans toutes les âmes des sans-culottes de la commune de Tours. Les corps administratifs organisent dans ce moment, par mes ordres, une fête civique en mémoire de ces heureux événements.

« Je suis dans ce moment occupé de grandes mesures de sûreté. Je rendrai compte demain à la Convention du dévouement des communes

de Tours, de Blois, d'Amboise et de plusieurs autres. Je ne leur ai dit qu'un mot, et elles se sont déchaussées et se déchaussent tous les jours pour nos braves défenseurs. J'ai déjà fait partir hier en poste 2,761 paires de souliers; j'en ferai partir tous les jours. C'est à qui portera des sabots, personne ne veut désormais porter de souliers que nos phalanges républicaines n'en soient absolument pourvues.

« Vive la République! Ça va! Tout ce qui m'environne est dans l'ivresse de la joie, et je la partage de toute mon âme.

« Salut et fraternité.

« GUIMBERTEAU. »

Le citoyen Bellet, de la section de Bonne-Nouvelle, fait hommage d'une adresse aux républicains, en vers, dédiée à la Montagne.

Mention honorable, insertion au « Bulletin », renvoi au comité d'instruction publique (1).

Suit l'adresse du citoyen Bellet (2).

ADRESSE AUX RÉPUBLICAINS

dédiée à la Montagne.

Quoi! les mains du Français à peine déchaînées
À l'esclavage encore sont-elles condamnées?
Ce fier républicain dédaignant tous les rois
Des tyrans qu'il combat recevrait-il des lois?
Nos soldats citoyens dédaignant la victoire
Quilleraient lâchement le sentier de la gloire?
Nos drapeaux ornent la pompe d'un vainqueur.
On verrait le Français insensible à l'honneur!
Ah! périsse plutôt la République entière
Que de nous voir jamais courber la tête altière
Sous la main des tyrans et fléchir le genou
Devant les fers honteux qu'ils préparent pour nous.
O toi qui des Français règle les destinées,
Toi l'effroi des tyrans enflamme nos armées,
Au camp des ennemis guide nos étendards,
Qu'au cri de liberté leurs bataillons épais
S'entrechoquent, tombent; qu'une terreur profonde
S'empare de leurs chefs, de ces féroces du monde.
Périsse le dernier. Despotes assassins
Qui pour régner en paix égorgez les humains,
Qui seuls avez guidé, pour perdre ma patrie,
Les parricides mains de monstres en furie,
Contre nos défenseurs, Marat, Le Peletier
Bourdon le Montagnard et l'immortel Châlier,
Tremblez, le Français, ne pour délivrer la terre,
Jure à ses oppresseurs une éternelle guerre
Et votre sang coulant en expiation,
Va de crimes affreux venger ma nation.
Et vous, nobles de nom, lâches par caractère,
Qui voulez déchirer le sein de votre mère,
Qui mettez vos fureurs au nombre des vertus,
Tremblez, nos bras vengeurs trop longtemps suspendus
Vont tomber à la fois sur vos têtes parjures
Et punir des forfaits dont frémit la nature.
Et vous de l'évangile apôtres imposteurs
Des décrets du Très-Haut hardis promulgateurs,
Qui prêchez des vertus et bénissez les crimes,
Qui guidez le poignard au sein de vos victimes
Le voile est déchiré, le peuple ami des lois
Abjure son erreur et recouvre ses droits.
Le sang coula par vous, féroces fanatiques,
Tout le vôtre versé sauve la République.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 156.

(2) *Bulletin de la Convention* du 9 nivôse an II (dimanche 29 décembre 1793).

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 156.

(4) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 860, pièce 26.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 157.

(2) *Archives nationales*, carton F¹² 1008¹, dossier 1519.

Aux armes, citoyens, devenons tous soldats,
 Que partout la ferreur accompagne nos pas,
 Mourons tous en héros ou sauvons la patrie,
 Attaquons dans ses murs la fière Germanie,
 Dans son propre palais frappons cet empereur
 Qui dans Paris fumant voulait entrer vainqueur.
 Renversons ce Brunswick, l'insolent Don Quichotte
 Des brigands couronnés de ces rois à rabats
 Dans leurs faibles châteaux orgueilleux potentats
 Esclaves à la cour, tyrans dans leurs états.
 Marchons vers Albion, dans ses villes fumantes
 Effaçons les revers de ces guerres sanglantes.
 Que le féroce Pitt, oubliant tous les droits
 Sondoya dans nos murs pour la cause des rois.
 Dans ses forts élevés osons braver l'Espagne,
 Méprisons des soldats qu'un faux zèle accompagne,
 Frappons ce fier despote, enlevons ses trésors
 Et que Rome à son tour succombe à nos efforts.
 Vous peuples nés sujets, du couchant à l'aurore
 Osez briser vos fers, il en est temps encore,
 Renversons vos tyrans, nos communs ennemis,
 Osez nous imiter et devenons amis,
 Rendus à la raison et à la vérité
 Les hommes crièrent tous : vive la liberté,
 Du trône et de l'autel courageux destructeurs
 Des droits sacrés de l'homme immortels fondateurs,
 Augustes montagnards, pères de la patrie,
 Bravez des assassins les efforts, la furie,
 Portez les derniers coups à ces tannistes divers
 Qui du peuple français voulaient river les fers ;
 Nos ennemis vaincus, rappelez la concorde
 Et fermez pour jamais l'autre de la discorde.
 Montagnards, des Français, du reste des humains,
 A vous seuls il est dû de fixer les destins,
 Faites chérir vos lois, et d'un accord civique,
 L'univers chantera : Vive la République !

Par le républicain BELLET,
 De la section de Bonne-Nouvelle.

Le ministre de la guerre envoie copie d'une lettre du citoyen Latournerie, capitaine commandant la 20^e compagnie d'artillerie volante, qui rend compte des actes d'héroïsme des citoyens Noisjean et Odiot.

Mention honorable, insertion au « Bulletin », renvoi au comité de Salut public (1).

Suit le texte de la lettre du ministre de la guerre d'après un document des Archives nationales (2).

Le ministre de la guerre, au Président
 de la Convention nationale.

« Paris, 30 frimaire, an II de la République française, une et indivisible.

« Je joins ici copie d'une lettre du capitaine Latournerie (3), commandant la 20^e compagnie d'artillerie volante à l'armée du Rhin. La Convention verra qu'entre les mains de braves républicains tout devient une arme terrible aux ennemis.

« Salut et fraternité.

« J. BOUCHOTTE. »

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne* (1).

Le ministre de la guerre fait passer la lettre suivante écrite des hauteurs d'Avesdorff, le 29 frimaire, par Latournerie, capitaine commandant la 20^e compagnie d'artillerie volante.

« Dans l'affaire qui a eu lieu hier sur les hauteurs d'Avesdorff, d'où nous avons chassé l'ennemi, une de nos pièces a été rudement chargée par un escadron de hussards autrichiens. Presque tous nos canonniers furent sabrés. Le brave Noisjean, l'un d'eux, s'est saisi d'un écouvillon, dont il a assommé deux ennemis. Il ne s'en serait pas tenu là, mais sept coups de sabre qu'il a reçus l'enlèveront peut-être à la République.

« Odiot, mon premier lieutenant, qui avait le commandement de cette bouche à feu, l'a défendue avec courage, a tué deux hussards de sa main, et c'est à sa valeur que j'ai dû la conservation de ma peau. Je te prie de solliciter la reconnaissance nationale pour Noisjean, très malade de ses blessures, et je te demande de l'avancement pour Odiot, mon brave frère d'armes. »

Mention honorable, renvoi au comité de Salut public.

Le citoyen Jardin (2), notaire à Saint-Aubin-du-Désert, département de la Mayenne, donne, pour les frais de la guerre, la finance de son office.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » renvoi au comité de liquidation (3).

La citoyenne Rosalie Allier, épouse du citoyen Boulouvard, présente en don patriotique le contrat d'une rente viagère de 18 livres qui lui est due par la République, ainsi que les arrérages qui sont dus depuis 1789.

Mention honorable, insertion au « Bulletin », renvoi au comité de liquidation (4).

Le citoyen Joachim Lafarge, directeur de la caisse d'épargne, fait don à la patrie d'une créance qu'il a sur le ci-devant marquis de

(1) *Journal de la Montagne* [n° 47 du 10 nivôse an II (lundi 30 décembre 1793), p. 376, col. 2]. D'autre part, les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 363 du 10 nivôse an II (lundi 30 décembre 1793), p. 1639, col. 2] rend compte de la lettre du ministre de la guerre dans les termes suivants :

« Dans une affaire de postes, un détachement de cavalerie autrichienne serrait de près une de nos pièces de canon; les canonniers qui la servaient étaient abimés de fatigue et de coups de sabre. Noisjean, l'un d'eux, saisit un écouvillon, tue deux Autrichiens et reçoit sept coups de sabre, tandis qu'Odiot, aide de camp, sauve la pièce. C'est ce qu'écrivit le commandant de la 7^e compagnie d'artillerie volante.

« Applaudissements; mention honorable, insertion au *Bulletin*. »

(2) Girardin, d'après le *Bulletin de la Convention*.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 157.

(4) *Ibid.*

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28 p. 157.

(2) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 860, pièce 24.

(3) Cette lettre n'était pas jointe.